



OHADA



2^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Thème : Le nouveau visage de l'immunité d'exécution dans l'espace OHADA

Quand ? :

jeudi

06 juin 2024

à 09h30 (GMT+1 ;
heure de Yaoundé)

Où ? : Hôtel Djeuga Palace à Yaoundé / et en visioconférence par zoom, inscription suivant le lien : <http://sigweb.ersuma.org/formation/SPO2024-C2>

Public cible : Professionnels du droit et du chiffre (Magistrats, Avocats, Huissiers de justice, Notaires, experts-comptables, Juristes d'entreprise, de banque et d'assurance, agents des sociétés de recouvrement), cadres et agents des ministères de la Justice et des Finances, décideurs politiques, dirigeants et cadres des entreprises publiques, enseignants-chercheurs, opérateurs économiques et investisseurs, étudiants...



Modalités de participation : la participation est **gratuite**, en présentiel comme en ligne. Les personnes désireuses d'y prendre part en présentiel sont priées, à la suite de leur inscription sur la plateforme, de confirmer leur participation en présentiel, au plus tard le Mardi 4 juin 2024, en envoyant un courriel à l'adresse électronique ci-après : liassidji.sp@ohada.org

Programme (en heure locale de Yaoundé)

▶ 9h-9h30 : Accueil et installation des participants	▶ 10h25-10h40 : La protection des personnes privées investies d'une mission de service public , par Pr. Yaya BODIAN , Université Cheick Anta DIOP de Dakar
▶ 9h30 : démarrage de la conférence sous la modération du Pr. Joseph FOMETEU , Université de Ngaoundéré	▶ 10h40-11h00 : Les atténuations à l'immunité d'exécution : innovations et modalités de mise en œuvre , par Me Alain NGONGANG , Président de l'Union Africaine des Huissiers de Justice (UAHJ).
▶ 9h35-9h45 : Mot du Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE , Secrétaire Permanent de l'OHADA	▶ 11h00-11h45 : Échanges avec les participants
▶ 9h45-10h05 : L'immunité d'exécution, entre sauvegarde de l'intérêt public et protection du droit à l'exécution , par Pr. Joseph DJOGBENOU , Université d'Abomey-Calavi, Avocat, ancien Président de la Cour constitutionnelle du Bénin	▶ 11h45-12h00 : Propos conclusifs , par Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE , Secrétaire Permanent de l'OHADA
▶ 10h05-10h25 : La précision des bénéficiaires de l'immunité d'exécution , par Pr. Robert ASSONTSA , Université de Dschang	